Zeitschrift: Mémoires et observations recueillies par la Société Oeconomique de

Berne

Herausgeber: Société Oeconomique de Berne

Band: 7 (1766)

Heft: 2

Artikel: Des causes de la décadence de l'industrie dans les villes : mémoire qui

obtenu le prix

Autor: Grouner, Th.S.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-382643

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 19.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

II.

DES CAUSES

DELA

DÉCADENCE DE L'INDUSTRIE DANS LES VILLES &c.

Mémoire qui a obtenu le prix.

Par M. Th. S. GROUNER
Secretaire Baillival à Landshout.

DESTORUSES

DANS LES' VILLES SAL

Aldinoire que a obtenu le prix.

Per M. Th. S. Grouner.



ESSAI

SUR LES CAUSES

DELA

DÉCADENCE DE L'INDUSTRIE

DANS LES VILLES.

IN corps ne sauroit se soutenir dans un état de vigueur, si la circulation ne distribue également les sucs nourriciers, dans toutes les parties. S'arrête-t-elle quelque part? les parties contigues s'en ressentent aussi-tôt, le désordre se met dans la machine, qui s'affoi-

blit ainsi insensiblement.

La force & la prospérité d'un Etat dépendent de trois objets principaux, de l'agriculture, des arts & du commerce C'est de-là qu'il tire sa puissance, & ces trois parties du tout, sont si intimément liées que la santé & la force du corps politique, dépendent uniquement d'une circulation égale & non interrompue de ces sucs nourriciers qui le vivisient.

Parmi les abeilles, la sage nature a voulu que les unes fussent destinées à la génération, les autres à recueillir la cire, les troisiémes à pré-

parer le miel: de même aussi l'agriculteur s'occupe, à produire les denrées de prémiére nécessité, les matiéres prémiéres, les arts les mettent en œuvre, & le commerce en leur procurant des débouchés; réalise la récompense du travail. Les négotians sont ainsi comme les mouches à miel de la société.

Vous sentez, généreux patriotes, toute la vérité de ce principe, sans doute que votre but est, de donner plus d'activité aux citoyens, quand vous demandez: Quelles sont les diverses causes de la décadence des arts & du commerce dans les différentes villes du canton; & quels sont les moiens les plus efficaces & les plus praticables, de leur rendre leur prémière vigueur?

Cette question se présente à moi sous deux points de vue. Je vois d'un côté, un encouragement à la recherche d'une vérité intéressante; de l'autre, une permission de vous offrir

le résultat de mes recherches.

Si nos villes municipales veulent se relever ellesmêmes & remettre leurs citoïens dans l'état d'où ils sont déchus; la connoissance de ces vérités, leur est d'une nécessité indispensable & nous espérons de leur indulgence, qu'elles ne seront point blessées de la franchise avec laquelle nous développerons leurs véritables intérêts.

Le long féjour que j'ai eu occasion de faire dans plusieurs villes du canton, m'a mis à portée de découvrir par moi-même le mal & de remonter jusqu'aux sources. Je prens la liberté

MM. de vous communiquer les causes du mal, ce que je fais avec une entière confiance; quant aux remédes, vos lumières & votre sagesse décideront, si ceux que je propose sont sûrs &

praticables.

Avant d'entrer en matière, je dois avertir que je suis bien éloigné de ranger toutes les villes du canton, dans la même classe, comme si toutes étoient également déchues du côté des arts & du commerce. Sans doute les unes sont moins déchues que les autres, tout comme il est vrai que les causes de cette décadence varient aussi à l'infini. Mais ayant à parler de toutes ces causes; châcune de ces villes pourra s'appliquer à elle-même, celles de ces causes qu'elles reconnoîtra lui convenir. Observous encore que quoique dans les réflexions que je dois proposer, j'ai plutôt en vuè les villes de la partie Allemande du canton, dont l'état m'est bien mieux connu que celui des villes du païs de Vaud, il paroît néanmoins qu'il y a une prémiére cause de décadence commune entr'elles; avec cette différence, que quant à celles-ci, diverses causes particulières ont encore concouru pour en hâter la ruine.

On remarquera enfin, que je ne me propose de traiter que des causes les plus générales de cette décadence; en passant sous silence, pour ne pas tomber dans des détails superflus, les causes trop particulières & presque locales, dont l'influence est renfermée dans des bornes

très étroites.

En recherchant les causes principales de la décadence des villes par rapport à leur état œconomique, nous la trouvons 1°. dans l'établissement qu'il s'est fait des arts, des métiers à la campagne, ce qui a dû nécessairement affoiblir les atteliers des villes en partageant les ouvriers. 2°. Dans l'indolence & le désordre où sont tombés le petit nombre de ceux qui v sont restés. 3°. Dans la constitution politique des villes, qui, en augmentant le mal l'ont rendu encore plus sensible. 4°. Enfin dans la dépopulation, source capitale de cette décadence, qui, ajoutée aux vices dont nous venons de parler en rendra la guérison impossible, si l'on n'y apporte le remede le plus prompt & le plus efficace. Parcourons ces causes dans le même ordre que je viens de les indiquer, mais sans toucher à celles qui sont communes à tous les ordres de l'Etat. Outre que cela nous méneroit trop loin, plusieurs auxquels nous renvoyons les curieux, ont traité plus au long cette importante matiere.

D'abord se présentent les causes particulieres qui ont contribué à la décadence des arts &

de l'industrie dans les villes.

La prémiere cause du mal, celle qui a dû principalement arrêter la circulation & l'activité, que l'industrie devroit procurer aux villes; c'est l'abandon que les arts & les métiers ont fait de leur ancien domicile, en quittant les villes pour s'établir à la campagne. Il y a des

siecles, que des causes en partie passageres & accidentelles, en partie générales & permanentes, ont concouru à opérer cet éloignement. Passons sous silence les prémieres, qui n'ont peut-être dû leur existence qu'à la singularité des circonstances; pour ne nous arrêter qu'à celles, qui plus générales, doivent par consé-

quent être aussi les plus palpables.

On fait que nos villes étoient autrefois ce qu'elles devoient être rélativement à la campagne; le domicile des arts & du commerce, autant que l'exigeoient les besoins des habitans de la ville & de la contrée circonvoisine. Outre cela châque ville avoit encore le plus souvent une branche particuliere d'industrie, que la position locale & les productions de la contrée déterminoient; ce qui servoit en même tems à entretenir l'activité du commerce, en entretenant un équilibre exact d'importation & d'exportation.

Ainsi Arau avoit un nombre considérable de couteliers, & depuis sort longtems étoit en possession du commerce des toiles de coton. Les toiles de lin faisoient l'objet de celui de Zosingue. Berthoud avoit beaucoup d'ouviers en cuivre, des taneries considérables, & outre cela un grand débit en filasse. Thoune étoit l'entrepôt général des marchandises destinées pour le pais d'Enhaut, il y avoit par cette raison des artisans de toute espece, & tous ces soutiens de l'aisance publique, se sont totalement éloignés des villes, ou ce qui ne vaut gueres

mieux, ils y sont tombés dans un état de langueur. Il y a un siecle que l'on comptoit à Arau jusqu'à deux cens maîtres couteliers, au commencement de ce siecle il y en avoit une centaine, à peine y en trouveroit-on aujour-d'hui vingt-cinq. Nul vestige à Zosingue de la fabrication des toiles de lin; un village s'est emparé de ce commerce. Berthoud n'est plus le dépôt des filasses; & de vingt taneurs qu'on y comptoit ci-devant, il ne s'y en trouve plus que deux. La mercerie s'est répandue de Thoune dans tout le païs d'Enhaut, de sorte qu'elle ne fournit plus ce district &c.

En approfondissant la cause de cette désertion, on trouvera que les droits exorbitans & les charges considérables imposées par les corps de ville en vertu de leurs privileges, en ont été le prémier motif. Nous traiterons plus bas du dépérissement où sont tombés les corps de métiers.

Si nous remontons à des tems plus reculés encore, nous y découvrons une bien sensible cause de cette décadence. Il est incontestable que les foires annuelles des villes n'étoient au tems de leur institution que de simples marchés de bétail. Les habitans de la campagne s'y rendoient des environs pour la vente de leur bétail, & pour l'achat de ce qui leur étoit nécessaire; de cette façon les bourgeois se défaisoient avantageusement de leurs marchandises, & avoient toujours un débouché facile & assuré.

Mais ces foires ont bien changé de face.

Outre le bétail, il s'y rencontre toujours grand nombre de marchands étrangers affortis en toute espece de marchandises étrangeres. Le goût pour la nouveauté leur facilite la vente de leurs effets, pendant que les bourgeois n'ont plus aucun débit. Les seuls bourgeois qui retirent quelque avantage des foires font les boulangers, les cabaretiers, les bouchers, & les vendeurs de vin; ajoutons y les apothicaires & les épiciers, quoique leur profit ne soit que bien médiocre; tous les autres artifans sont

bien éloignés d'y trouver leur compte.

Curieux de savoir à combien pouvoit se monter la somme que les marchands étrangers, emportoient de la foire d'une ville, qui n'est pas une des plus considérables du canton; il s'est trouvé par un calcul fort facile, fondé sur un certain denier qu'ils païent à la bourse publique à proportion de l'argent qu'ils ont reçus, il s'est trouvé, dis-je, qu'à châcune des quatre foires de cet endroit, il sortoit pour le moins une somme d'une vingtaine de mille livres. Si les foires étoient aujourd'hui ce qu'elles étoient dans leur origine ce qui seroit fort à désirer, le gain réel que font annuellement les étrangers fur cette somme de quatre vingt mille livres, se repartiroit entre les bourgeois & ne diminueroit pas l'aisance publique: vû que les bourgeois détailleurs, auroient vendus dans le courant de l'année ou aux foires mêmes, pour la même valeur en entier: au lieu qu'une bonne partie de cette somme considérable est payée par les bourgeois de l'endroit, en pure perte pour les commerçans du lieu. D'ailleurs la moindre partie de cet argent reste au pais, parce que sur six marchands, rarement y en a-t-il un du pais. Tel étant l'état des choses, il paroît évidemment, que les artisans & les commerçans de cet endroit, ne pourront jamais s'y promettre qu'un très médiocre débit.

Est-ce par abus, que le foires dans nos villes, sont telles que nous les voyons aujourd'hui; & en ce cas seroit-il si facile d'y remédier? Nous avouons franchement notre ignorance sur ces deux points; & il n'est point de notre sphere de décider jusqu'où s'étendent à cet égard les droits réciproques de la nation Helvétique, & les franchises particulières de châ-

que ville.

Il paroît à la vérité au prémier coup d'œil que l'arrangement de nos foires procure de certains débouchés aux marchandises du païs, & tend par-là même à favoriser leur exportation. Effectivement, si elle étoit égale à l'importation des marchandises étrangéres, il en résulteroit une exacte balance de commerce, qui ajouteroit à la prospérité du païs. Mais, les objets de notre exportation ne sont autres que les toiles, les indiennes, & quelque peu d'étosses en soye, qui s'expédient tous en gros, hors des tems de soires, ou qui certainement peuvent se passer de ce moyen; puisqu'ils sont du ressort des seuls négotiants en gros. Nos soires ne

sont donc pas un débouché pour nos marchandises, elles facilitent au contraire l'importation en gros des mêmes marchandises de l'étranger, en même tems qu'elles arrêtent la sortie des nôtres. Les étrangers nous surchargeant ainsi de leurs marchandises en gros & en détail; il ne peut qu'en résulter un commerce sort onéreux pour le pais. Il n'en est pas de même dans les grandes villes commerçantes, où les habitants sont tout leur commerce en gros; ils vendent infiniment plus que les étrangers, qui même se sournissent pendant ces soires des marchandises du pais.

Envisagées sous ce dernier point de vue, les soires peuvent être d'un très-grand avantage; elles le seroient de même pour les villes du canton, si le commerce y étoit plus florissant, si les marchands tâchoient de s'affortir en productions du pais, dont la vente remplaceroit le vuide, causé par l'achat des pro-

ductions de l'étranger.

Le trafic libre étant un point établi entre les différents Etats de la Suisse, nos regrêts aussi amers qu'inutiles, ne nous permettent que de déplorer l'impuissance où l'Etat & nos villes se trouvent de profiter de cette liberté. Sans en retirer aucun avantage, ils n'en éprouvent que les inconvénients: & quel autre moyen nous resteroit-il à proposer à ces villes pour parvenir à jouir dans leur propre patrie & dans les autres Etats du L. C. Helvétique, des avantages attachés à cette liberté réciproque de commerce,

que celui que les étrangers emploient si efficacement parmi nous? C'est par ces deux raisons, qu'insensiblement & à diverses époques, les arts & le commerce se sont éloignés de nos villes, qui par-là ont été privées d'une branche nourricière qu'elles possédoient ci-devant à l'exclusion de la campagne. Comme il seroit inutile de rechercher les causes de cet éloignement; il ne le seroit pas moins, de proposer des moyens pour les ramener à leur ancienne demeure.

Ceux que nous proposerons dans la suite de ce discours, sourniront aux villes qui vou-dront s'en servir, bien des facilités à faire succéder à ces branches mortes, de nouveaux rejetons d'industries. Un avis important, que nous reservons pour la fin de ce mémoire,

mettra ceci dans tout son jour.

2. La fuite d'une partie considérable des arts & du commerce ne sut pas la seule perte qui en revint aux villes; il en résulta outre cela un affoiblissement & une consussion extrêmes, qui en jettant dans la langueur la partie restante, furent des arts dans les villes, la deuxième cause de la décadence. La prémière avoit frappé subitement, celle-ci, mina insensiblement, ce qui avoit échappé à ses coups.

La tâche prescrite par la nature au cultivateur, c'est de fournir tous les autres membres de la société, tant la classe de ceux qui entretiennent, que la classe de ceux qui sont entretenus, celle-ci en denrées nécessaires à

la

la sustentation de la vie, celle-là en productions non ouvrées, pour recevoir par ces mains la préparation qu'elles exigent. L'artisan doit se procurer du cultivateur les denrées pour son entretien, & les productions brutes, & emploïer son tems à la fabrication des marchandises qu'il livre au négotiant, qui leur trouve des débouchés. De cette façon le campagnard trouve un entretien affiiré dans la vente des productions de la terre, l'artifan dans la préparation des matières non ouvrées, & le commerçant dans la vente qu'il en fait. Il y a donc entre ces trois états nourriciers de la fociété, un ordre constant, un lien inaltérable, & une réciprocité indispensable. Que le villageois ne se fournisse plus dans les villes, ou qu'il entreprenne de pourvoir lui seul à ses besoins; que le citoyen & l'artisan ne trouvent plus chez le paisan les denrées & les matiéres qui leur sont nécessaires, ou qu'ils tentent de les exploiter eux-mêmes; que le commerçant enfin se dégoûte de l'achat des marchandises qu'offre l'industrie du païs. L'ordre sur lequel reposoit la prospérité de ces trois classes, les soutiens de la société, se trouve renversé, les villes dépérissent, la terre ne reçoit plus qu'une culture infuffisante & imparfaite. Or nous allons voir que cette réciprocité ayant été interrompue, la suite inévitable en a été une confusion de trois ordres très-distincts l'un de l'autre.

Le cultivateur s'occupe de vocations affectées 1766. I. P. F

aux villes, il s'attache aux arts & au commerce, il prive l'agriculture des bras nécessaires aux travaux de la campagne, & il ôte aux habitans des villes une occupation qui fait toute leur ressource.

L'artisan & le marchand n'ont dès lors plus les mêmes débouchés: leur gain ne suffit plus à l'achat des matières qui font l'objet de leur profession; cette interruption de leur travail les conduit naturellement, à joindre à leur préinière vocation la culture des terres, & tous les deux au détriment l'un de l'autre. Ils v font même presque nécessité; châque bourgeois pour l'ordinaire possédant quelques parcelles de terres, ou acquifes ou héritées de fes peres, ou qu'il tient en bénéfice, comme citoyen de l'endroit. Il suspend son travail, pour le procurer un entretien proportionné à ses besons, il oublie à la longue sa prémière destination: manquant de bétail & par conféquent d'engrais, il est obligé de l'acheter à tout prix; son tems & son argent qu'il auroit utilement emploiés dans la profession où il a été élevé, lui profitent peu dans la culture des terres: le pain lui revient plus cher que s'il l'eût acheté du laboureur, & qu'il eût donné son tems à sa vocation primitive: il ne lui reste plus pour subvenir à ses autres besoins, que l'étroite sphére de ses concitoyens, trop impuissans eux-mêmes, comment fourniroient-ils à son peu de travail, de quoi le mettre au large? Il languit donc dans la misère,

réduit à se procurer son pain & le nécessaire le plus indispensable, par un travail auquel il n'a pas été elevé, il devient ainsi un chétif laboureur, pendant que le laboureur devient un plus chétif artisan encore.

C'est ainsi que le bourgeois & le laboureur courent à la ruine l'un de l'autre. Ils sont, pour ainsi dire, dans un état de guerre continuel, & sappent en commun les sondemens de

leur subsistance.

Ce n'est pas encore là tout le mal. Le bourgeois indigent ne trouvant à débiter ses ouvrages que parmi un petit nombre de citoïens aussi pauvres que lui, perd courage & ne se donne plus aucune peine de se perfectionner dans fa profession: manque-t-il avec cela de conduite, vice si commun surtout dans les villes, sa ruine est immanquable? Peut-être quelque petit emploi la suspendra, mais ce ne sera que pour peu de tems. Est-il parvenu à se le procurer? il n'hésite pas, malgré le peu qu'il en retire d'abandonner entiérement une profession qui ne suffit pas à son entretien. A peine certain de son pain journalier, bienloin de pouvoir entretenir une famille, il va chercher fortune ailleurs, ou il reste dans le célibat. Se marie-t-il, & devient-il pere, il est également hors détat d'élever convenablement ses enfans? Seroit-il nécessaire après cet exposé, de réitérer que la principale cause de ce déplacement des occupations nourricieres, nous la trouvons dans la désertion des arts & des

métiers hors des villes, & dans le tort considérable qui en est résulté pour la partie restante.

Cette confusion telle que nous la voyons de nos jours, ne provient cependant pas uniquement de cette cause; il y en a d'autres presque journalieres, qui ne sont qu'empirer

le mal. Indiquons-en quelques-unes.

D'abord un nombre considérable de jeunes gens de l'un & de l'autre fexe, des parties allemande & romande du canton, trouvant l'agriculture trop pénible, désertent la campagne, inondent les villes, principalement la capitale, & s'y engagent en qualité de domestiques. Viennent-ils à se dégoûter de ce genre de vie? l'inclination ou les épargnes qu'ils ont faites les engagent à se marier entr'eux, dans un âge où ordinairement on cesse d'avoir des enfans, ou l'on n'en a que de foibles. Tôt ou tard ils endossent l'habit bourgeois; ils continuent quelquefois à servir en ville, ou ils se tirent autrement d'affaire par un genre de vie très-pernicieux aux citoyens des grandes villes. Retournent-ils à la campagne, c'est pour y être cabaretiers, colporteurs &c. Leurs enfans habillés & élevés bourgeoisement, sont voués à des métiers ou au commerce, si ce n'est même à la plume & au bonnet. La progression continue de génération en génération; l'agriculture est privée de races entiéres, qui au détriment des citoyens des villes, deviennent des artistes campagnards, pendant qu'ils nécessitent les citoyens à reprendre la charrue.

Ce qui vient d'être allégué à l'égard des domestiques, est en partie applicable à ceux qui reviennent du service militaire. La plus grande partie désaccoutumée du travail par le désœuvrement, ne retourne plus à la charrue, après avoir goûté un genre de vie moins pénible.

Pour ce qui est du commerce: quelle facilité les parens n'ont-ils pas, d'y vouer leurs enfans? Ils sont mis jeunes en apprentissage, & obligés d'y regagner ce qu'il en a coûté. Que l'on parcoure les boutiques de la capitale, on sera étonné du nombre de jeunes gens destinés à cette vocation! une fois parvenus à avoir une patente pour vendre du tabac, rien de si aisé que de s'établir à leur choix à la campagne & d'y faire tel commerce qui leur plaira.

Outre ces causes générales de désordre & de déplacement dans ces trois branches nourricieres de la société; il s'en maniseste encore bien d'autres, qui seules, ne produisent pas un esset bien sensible, mais qui prises ensemble, ne laissent pas d'ajouter à la confusion, déja sénérale: il seroit trop long, d'entrer ici

dans quelque détail.

L'on se tromperoit, si l'on ne cherchoit ce désordre que dans le déplacement respectif des arts de la ville & de la campagne: les villes mêmes offrent en ce genre un spectacle de désordre & plus grand & plus désavantageux. L'épicier est en même-tems marchand de vin, l'apoticaire fait l'épicier; le marchand drapier fe mêle d'être droguiste; le tailleur a un commerce en soyeries & la même personne se mêle souvent de 3 à 4 diverses professions. Si, comme il arrive souvent, ce sont des gens moyennés, & qui trouvent de l'appui, ce sont des monopoleurs accrédités, qui ruinent immanquablement tout autre qui débite la même

marchandife.

Ce désordre donc des états nourriciers, par lequel le cultivateur devient artisan & celuici laboureur, nous l'envisageons comme la seconde cause générale de cette décadence des arts & de l'agriculture. Il faut remédier des deux côtés. On n'y réussiroit point en propofant que le païsan retournât à la charrue & le bourgeois à sa vocation. Le villageois qui trouve son compte dans ce déplacement se gardera bien de l'accepter: celui-ci refusant; comment & avec quel fuccès le bourgeois l'entreprendroit-il? En attendant, n'ôtons pas tout espoir au villes, puisque le Souverain s'occupe actuellement des moyens pour remédier à cet inconvénient: mais un mal si invétéré, ne peut que rencontrer de grands obstacles; comment faire disparoître au même instant les ateliers & les boutiques établies à la campagne?

Il seroit injuste d'ôter à qui que ce soit, son gagne pain! on ne peut laisser agir dans ce cas que le tems & de fages ordonnances ame-

nées de loin.

Il ne dépend d'ailleurs que des citoïens des

villes, de se soulager considérablement. Ceux d'entre les artisans qui peuvent gagner leur vie par leur métier, n'ont pour cela qu'à renoncer absolument aux travaux de la campagne. Car pour ce qui est des riches propriétaires, ce sera toujours leur propre avantage & celui de l'Etat, quand ils s'adonneront à l'agriculture: mais les artisans y rencontreront trop de difficultés pour espérer d'y trouver du profit. Ils auront toujours les denrées à meilleur marché du laboureur, & l'exercice de leur métier leur sera de même plus profitable que l'agriculture. Qu'ils tâchent de se remettre en crédit, par le bas prix & par la bonté de leurs ouvrages sur ceux des gens de la campagne. L'application aidée de l'industrie & du génie, les mettra bientôt de niveau avec leurs concurrents. Ils trouveront à acheter à un prix modique les denrées du laboureur, de même que les matières qui doivent recevoir de leurs mains la préparation: le cultivateur se fournira pour ses besoins chez l'artisan des villes & par-là y rapportera l'argent qu'il en avoit tiré. Il y aura ainsi une circulation assurée de l'espèce de la ville à la campagne; châcun restera dans le cercle que la nature lui a défigné: de-là résultera une réciprocité d'avantage qui affermira le bien - être de châcune de ces classes. Membres de la même fociété, étroitement liés avec les autres ordres de l'état, le bonheur d'un châcun contribue à la félicité de tous: & de la félicité publique dépend celle des individus.

Mais ces moyens sont trop soibles, & leur effet de trop longue attente, pour qu'une ville puisse espérer de se relever uniquement par eux de sa ruïne. Il faut absolument un secours plus essistate, & d'où l'attendra-t-on que de la législation.

Ce n'est pas tout que de pénétrer jusqu'aux sources du mal, il faut encore faire choix de remédes qui ne blessent point la liberté naturelle que châque individu a de se déterminer sans contrainte à un genre de vie selon son goût; tout autre palliatif est à coup sûr inutile

& peut-être dangereux.

Le seul reméde à notre avis qui ait en mêmetems les deux qualités requises; seroit l'ordonnance suivante 1°. Qu'aucun artisan, ou commerçant ne pourroît recevoir d'apprentifs, que ceux qui auroient la bourgeoise d'une ville du païs: 2°. Que tout étranger exerçant un art méchanique ou toute autre vocation bourgeoise, qui dorénavant voudroit s'établir dans le païs, sût tenu d'acquérir une bourgeoise dans une des villes du païs & de s'y établir. Par ce moyen on repeupleroit des villes désertes, on reléveroit une industrie expirante, & le laboureur renvoïé à l'agriculture, auroit un débit assuré de ses denrées.

Il seroit nécessaire lors de la publication de cette ordonnance, de déterminer les arts qu'on réserveroit aux villes & ceux qu'on laisseroit à la campagne. Il en est dont elle ne sauroit se passer, tels que ceux qui sont intimément

liés à l'agriculture, il y en a d'autres entiérement nécessaires & convenables; outre que grand nombre de bourgeois sont leur résidence à la campagne, l'habitant des champs n'a-t-il pas également droit à l'aisance & à la commodité? il faudroit de plus remettre en vigueur le droit accordé depuis très-long-tems par lettres patentes aux diverses maîtrises, de s'opposer à l'entrée & à la vente des ouvrages de la campagne dans les villes. Quoique bien des gens envisagent ces priviléges comme contraires à la liberté, nous n'y trouvons rien que d'équitable, d'autant plus que le maintien de l'ordre les rend absolument nécessaires.

Même arrangement à prendre quant au com-

merce; sous les réserves suivantes.

Il seroit impraticable de bannir tout commerce de la campagne, puisqu'il seroit injuste d'obliger le cultivateur & le citoyen qui demeurent à la campagne de recourir pour leurs moindres besoins aux villes dont ils sont souvent fort éloignés; les fraix, la perte de tems & l'incommodité en seroient trop considérables.

Il faudroit donc dans châque grand village laisser subsister une boutique qui pût sournir à la contrée. On pourroît déterminer quelles marchandises il seroit permis à ces merciers d'exposer en vente; ou s'il plaisoit au Souverain de combiner l'avantage des citoyens avec la commodité du peuple de la campagne. l'ordonnance en permettant à un nombre suffisant de ces merciers campagnards de continuer leur

trafic, les astreindroit uniquement d'affortit leur fond de boutique chez les bourgeois des villes. Tant que cela n'arrivera pas, point de commerce fleurissant à espérer pour les villes; ces détailleurs de village ont trop d'avantage fur le citoyen: leur entretien plus modique & moins coûteux les met en état de se contenter d'un profit moindre que le bourgeois. Les marchandises qu'ils achetent dans des villes de commerce étrangeres, ils les apportent sur leur dos, ils en achetent ce qu'ils peuvent en débiter durant l'espace de six mois, de sorte qu'au bout de ce terme ils sont en état de s'acquiter sans avoir fait aucune avance. Il n'est pas étonnant après cela, qu'il puisse vendre à meilleur compte que le bourgeois, & enlever à celui-ci les acheteurs de la campagne, mais encore de la ville: & c'est ce qui met le comble à la ruine des villes.

Nous venons de voir comment les arts & l'industrie ont quitté le séjour des villes; de combien de désordre & d'inconvéniens ce déplacement fut suivi; exposons comment les villes mêmes ont augmenté le mal, & hâté leur propre ruine; c'est dans leur mauvaise police que nous trouvons la troisséme caufe générale de leur décadence. En rappellant d'aussi facheux souvenirs, nous espérons qu'elles s'arrêteront bien moins à ce triste spectacle, qu'aux moyens salutaires par lesquels, uniquement animé du sentiment du bien public, nous avons tâché d'obvier aux maux qui en ont résulté.

3. Les villes, pour la plûpart, agissent comme de petits états féparés d'intérêts de la grande société dont ils sont membres; sans faire attention que leur bien-être particulier dépend de la félicité générale; & que celle-ci venant à péricliter, celle-là ne peut qu'en souffrir considérablement. Sans aucun rapport entr'elles ni avec la campagne, elles se plaisent dans cette suffisance exclusive: Le citoyen animé du même esprit, méconnoît l'intérêt général, pour rapporter tout à lui seul.

Cet injuste Civisme se décompose en diverses branches, qui, causes & effets en même tems de cette manie, l'entretiennent & la perpétuent. Une des suites la plus pernicieuse de cet esprit de corps, c'est l'emploi mal entendù Es l'application désordonnée des droitures Es des franchises; de celles mêmes dont l'avantage & l'utilité reconnue, rendroient les villes moins dépendantes des circonstances. Sans doute elles doivent se montrer jalouses de leurs charges & du maintien de leurs priviléges; aussi n'en blâmés qu'un usage obstiné, malgré la différence des circonstances & du tems, erreur politique, qui cause plus de mal que l'on n'espéroit en tirer d'avantages.

L'exercice de ces droits, même des plus éminens, n'étant point dirigés sur les circonstances du tems, a souvent occasionné des pertes bien sensibles aux villes, ou les a au moins frustrées de bien des avantages auxquels elles pouvoient s'attendre. Eclaircissons ceci par

quelques exemples.

Une société de commerçans s'étoient proposés de transférer dans une de nos villes une branche confidérable de commerce du plat pais; tout étoit arrangé à cet effet, il n'étoit plus question que de convenir à l'égard des droits de péage: la société n'exigeoit que d'être traitée à l'égal des bourgeois. Les franchises de là ville par contre lui permettoient d'en exiger un beaucoup plus fort des étrangers; elles prévalurent inconsidérément & au grand dommage de la ville, qui se frustra par-là d'une riche branche de commerce.

Une autre ville étoit depuis un tems immémorial en possession d'une autre branche de commerce bien établie, qui y attiroit châque semaine un marché considérable. En vertu de fes titres, la ville avoit le droit d'exiger outre le grand, encore le petit péage, on le fit valoir avec toute rigueur, en retirant encore

ce lecond péage.

On dévine aisément ce qui en arriva. Cette branche de commerce disparut presque à l'inftant de la ville, & s'établit à quelque lieu de là, où elle se trouve encore à la grande incommodité de ce prémier endroit, qui par une fausse notion de la liberté, au lieu d'acquérir.

perdit encore ce qu'il avoit.

Cet exercice rigoureux de leurs franchises fondé sur des préjugés enracinés, est une source de décadence d'autant plus funeste que les maux qui en proviennent, sont d'une

influence pour plusieurs siécles, ou, prive les

villes à jamais d'immenses avantages.

Ce zéle soutenû pour leurs franchises, est en même-tems accompagné d'une méfiance continuellement attentive à toute nouvelle ordonnance, que le bien de l'Etat pourroit occasioner, de-là cette craintive & perpétuelle appréhension, d'être lézés dans leurs droitures. L'utilité publique fait-elle proposer quelques réglemens utiles? Cette crainte jalouse se réveille auffi-tôt, pour s'opposer aux révolutions les plus falutaires.

Ce n'est donc qu'au moyen d'un exercice fagement réfléchi & adapté aux circonstances des tems, que ces franchises peuvent être vraiement avantageuses aux villes; ce seroit en pervertir le but, que de les faire valoir en vue uniquement de se donner du relief sur les autres communautés, & au mépris de leurs

véritables intérêts.

Loin de s'en élever des barrières, pour se féparer des autres parties de l'Etat, qu'elles servent au contraire à resserrer les liens communs de la république: qu'une vaine obstination pour le maintien de priviléges souvent indifférents, cesse enfin de rompre la chaîne du bien commun?

Ces franchises leur procurent quelquefois de petits avantages particuliers, mais qui font obsacle à celui de la république; comme, par exemple, dans l'arrangement des péages, l'entretien des ponts & des chaussées. &c. De bons citoyens facrifient toujours leur intérêt propre

à celui de l'Etat.

C'est dans le bien-être général qu'elles doivent trouver le leur. Il peut seul quoique imperceptiblement, les dédommager des chétifs avantages de quelques priviléges mal appliqués. Une même finance au profit de la bourse de la ville ou de quelques particuliers, prévaudroit-elle sur les objets du bien public, tels que l'allégement du commerce & des arts, dont leurs citoyens ne laisseront pas quoique imperceptiblement de

retirer de grands avantages?

Les corps de ville se considérant comme des membres isolés dans l'Etat, & par eux-mêmes sublistant, évitant avec soin ce qui pourroit leur rappeller leur enchaînement avec le tout, il n'est pas étonnant que cet esprit passe jusqu'au citoyen, qui dans la ville ne confidére que lui feul. C'est le second mal qui sappe au dedans le bien-être des villes, l'intérêt personnel est le grand mobile de toutes leurs actions, c'est un écueil où vont échouer tous axiomes en politique. L'amour de la patrie est méconnu; encore un pas, & l'on envisage l'Etat comme fon plus cruel ennemi, l'encouragement cesse; l'industrie s'arrête, & l'agriculture ne voit plus devant elle aucun moyen de le relever: de forte qu'il est vrai de dire, que les bourgeoilies exclusives, font le tombeau non seulement des talens, mais encore de la félicité publique. L'amour propre & l'intérêt personnel se tien-

ment par la main; l'un dérive de l'autre. Un citoyen qui méconnoît l'Etat, qui ne se met point en peine de ce qui peut procurer le plus grand bien de la communauté dont il fait partie, n'aime au monde que lui seul; ne s'intéresse de même que pour lui; le bien public n'attire que peu ou point son attention. Rapportant tout à son intérêt particulier & à son amour propre, il trouve dans les dispositions de son cœur des motifs suffisans pour lui de s'opposer à tout ce qui de prime abord, pourroit heurter l'une ou l'autre de ses passions, lors même, qu'aïant le bien commun pour objet, la moindre réflexion lui feroit entrevoir qu'il en pâtit tout le prémier. De-là les funestes suites, qui ont été traitées plus haut: tirons maintenant le rideau fur un tableau aussi affligeant. Citoïens, ô vous! qui désirez de vivre heureux dans la société dont vous êtes membres, quittez votre ancienne façon de penser; adoptésen une nouvelle: dites-vous; seroit-il possible que nous nous procurassions seuls & sans l'aide d'autrui l'entretien & les autres besoins de la vie qui sont en si grand nombre! vivrions-nous pour nous seuls dans le monde! admettons-en la possibilité; seroit-on heureux? On ne sauroit le croire! cent besoins satisfaits par le travail d'autrui ne nous engageroient-ils pas à nous acquitter envers la société en y contribuant du nôtre? Cette réciprocité, n'est-elle pas le lien de la fociété? la fomme totale de la félicité publique qui en réfulte n'est-elle pas

repartie sur châcun des membres de la société?

Voilà les vrais fondemens de votre bonheur, la sphére bornée de l'administration domestique, tout comme celle plus étendue des gouvernemens civil & politique n'en ont pas d'autres. Donner ainsi l'essor à sa cupidité & à fon amour propre, fans égards au bien-être de ses concitoïens, c'est autoriser une pareille conduite de leur part, c'est renoncer à son propre bonheur en vue de troubler celui de la société. Pendant que l'amour du bien public & des fentimens de bienveuillance envers nos concitoyens en cussent été la route infaillible &c.

Rien de si à propos à ce sujet que les paroles d'un auteur moderne fort goûté, quand il dit "Le vrai citoyen qui dans la fociété , reçoit du bien de tous, doit être vivement , animé du désir de faire pareillement du bien à tous; c'est la voix de la patrie, la voix touchante, mes chers concitoyens, de la fociété dont vous êtes membres; les exhortations de la loi à laquelle vous obéissez à regret. Cet avis n'a d'autre but que l'intérêt commun, le même qui fait le terme des devoirs auxquels vous êtes astraints par la nature des liens de la fociété civile. Si vous vous écartés du but proposé, vous renoncés volontairement, à la production des loix, dont vous jouissies, aux avantages que vous vous promettiés de la société. Cette société, , votre

votre patrie n'a-t-elle pas le prémier droit à , tous les égards, toute la tendresse dont vous êtes capables! Le bien public doit être le but de tout citoïen, il doit lui sacrisser de son bien - être particulier tout ce qui nuiroit à celui-là; ses simples désirs même doivent se taire là où ils empiéteroient sur les bornes de la félicité publique; par la raison qu'il ne jouit d'aucun avantage, dont il ne soit redevable à la puissante protection des loix. Comment feroit-il possible que dans une dont les ressources sont déja diminuées considérablement, où les citoiens, livrés à l'amour-propre, à la cupidité & à la défiance, respirent un civisme destructeur, comment, dis-je, seroit-il possible que la régence & la police y eussent continuellement le bien pu-

Ce ne sont en toute rencontre, qu'obstacles à surmonter; surtout dans les villes mal peuplées, où châcun tient aux autres par des alliances, ou des liaisons de toute espéce. Troisieme sorte de mal qui prend son origine dans les villes.

blic en vuë?

Tous ceux qui connoissent tant soit peu le genre de vie, & la tournure d'esprit des habitans des villes; les ressorts cachés & l'intérieur de la constitution de leurs régences, conviendront facilement de tout ceci. C'est par ménagement autant que dans le dessein de ne point nous écarter de notre but, que nous évitons d'entrer ici dans le détail des sautes 1766. I. P.

multipliées qui s'y commettent à cet égard. Les

fuites de ce mal sont politiques & morales.

Je dis morales. Dans la plûpart des villes on manque d'établissemens fusfisans rélativement à l'éducation de la jeunesse; les écoles sont mal pourvues, & souvent confiées à des gens de la lie du peuple; c'est une ressource dont la faveur dispose, & que trop ordinairement l'indigence remporte : la capacité des afpirans, & l'éducation de citoïens bons & honnêtes ne sont que trop souvent de nulle considération. Le luxe, la débauche & l'oisiveté marchent fans crainte & à tête levée.

Des raisons politiques viennent souvent à l'appui de ce défordre moral: l'un a un parentage considérable, qu'il convient, & que souvent même on est contraint de ménager : celui-ci échappe à l'animadversion des loix, parce qu'un autre plus puissant & plus accrédité se trouve dans le même cas : de forte que dans le cercle étroit d'une bourgeoisse peu nombreuse, où la facilité de s'entr'aider ou de se nuire réciproquement, la crainte d'autrui doit nécessairement être le prémier motif de toute résolution.

C'est ainsi, qu'au lieu de citoïens utiles & qui feroient honneur à la patrie, les villes pour la plûpart n'ont à lui offrir qu'une vile populace sans mœurs & sans conduite, dont l'indigence hâtant encore la ruine, chargent le public par l'entretien de familles entieres qui

lui retombent fur les bras.

Il est hors de doute qu'à l'égard de ces deux points, nos villes ont besoin de bonnes ordonnances, & qu'il seroit à désirer qu'un œil attentif veillat à leur exécution. Que sans nulle distinction de rang & de personnes elles veuillent poursuivre cet hydre jusques dans ses détours; elles en triompheront! Les moiens sont faciles & connus; & mille fruits accom-

pagneront la victoire.

C'est surtout dans les arrangemens utiles & publics que ce mal se maniseste le plus: nulle attention pour les accouchées & les enfants en bas âge; le manque de médecins & de chirugiens; les emplois mal conférés & administrés de même. Oubli total du bien public pour n'écouter que la cupidité des particuliers: indulgence condamnable, pour les personnes en crédit; & ce qui est plus insoutenable encore, indolence parfaite pour le bien général; ajoutons à cette suite d'abus, l'idée fausse & erronée qu'on se fait du bien général; le manque de toute espèce d'encouragement; souvent même la dépression du génie.

Les exemples cités plus haut à l'occasion du mesus des franchises des villes, prouvent la vérité de ce que nous avançons. Ces plaies ont réellement affligés nos villes, l'état de langueur où elles se trouvent réduites, en témoigne encore de nos jours. Pour surcroit de preu-

ves ajoutons-y encore les faits fuivans.

Un fabricant de bas, s'établit dans une ville où il n'y en avoit point; il étoit naturel du pais, sans être bourgeois dans son nouveau domicile: il y acquiert une maison; & aïant un grand débit de sa marchandise, il procuroit de l'ouvrage & l'entretien à une 40 de personnes

qui avant lui n'en avoient point.

Qu'arriva-t-il? un bourgeois du sieu apprit ce métier. Si-tôt qu'il s'établit, il obtient que l'étranger seroit tenu à vuider l'endroit, à vendre sa maison & à chercher son pain ailleurs. Il sut de même interdit à d'autres bourgeois du lieu de trasiquer d'orsenavant en pareille marchandise. Pendant que ces deux fabriquans auroient sourni le double d'acheteurs, & entretenu un nombre à proportion de bourgeois indigens.

Cet exemple seul ne met-il pas dans tout son jour ce civisme odieux & les grands mobiles, l'intérêt & l'amour propre, qui frappent de leur haine tout ce qui est étranger? Ne dérive-t-il pas de courtes vues en fait d'administration, de ne pourvoir qu'au bien - être d'un particulier, quand on pouvoit le combiner.

avec celui de tout un public.

Le grand nombre de tavernes dans la plûpart des villes, démontre encore une mauvaise police. Dans une certaine ville qui n'est point située en pais de vignoble, de cinq maisons il y en a fine où l'on vend du vin & nous savons à n'en pas douter que depuis 20 ans, sur cinq de ces tavernes, il s'en est toujours ruiné trois. Le mari, ou la semme, ou les enfants s'étant adonnés à l'ivrognerie, ou aiant mal-fait leurs affaires

d'une autre maniere. Et comment seroit-il autrement possible, vû l'arrangement des choses?

Tantôt c'est le mari, tantôt la femme, quelquesois un ensant de la maison, souvent une servante qui débite le vin: ce n'est pas à une personne seule à qui on remet la vente d'un tonneau, & qui pourroit en rendre compte? Ce sont tous les individus de la maison qui participent à ce détail: l'argent ne rentre donc pas sidélement, & les domestiques, dont on ne sauroit exiger aucun compte, s'enrichissent souvent pendant que le maître se ruine.

Dans toute ville qui n'a que peu d'habitans, une mauvaise police est presque inévitable. Dans un aussi petit nombre de citoiens, ceux qui ont l'autorité en main sont tous cousins ou compéres: quiconque a le bonheur de soutenir une de ces rélations, peut tabler hardiment sur bien de petits avantages, à l'exclusion même de tant d'autres qui le mériteroient

mieux.

Afin de mettre en vigueur une police bien entendue, les régences des villes devroient avoir pour principe inviolable de procurer le plus grand bien de tous, sans faire attention aux inconvénients qui en résulteroient, pour une petite partie des membres de la société: ce qui étant de difficile exécution dans une bourgeoisie peu nombreuse, & une administration, où les préposés liés de sang ou d'amitié se tiennent tous par la main, il ne reste point d'autre moien d'y parvenir, qu'en divisant les

intérêts par l'accroissement du nombre des citoiens. Moien qui va bientôt faire le sujet de

notre attention.

Outre le principe fondamental, & le moien de rétablir la police ci-dessus mentionnés; il faut encore prendre à tâche de détruire une infinité d'abus qui se glissent dans la société, & qui l'attaquent ci & là dans diverses de ses parties. L'immensité des détails peut seule en justifier le silence.

Encore une fois, ce sont de sages réglements, & leur maintien invariable, pour tout ce qui dans le physique, le moral & le civil peut influer sur le bonheur de la vie des citoiens ou du moins prévenir leur malheur: deux points que nous reclamons & sur les quels nous in-

fisterons souvent.

La quatrième & dernière espece de mal, qui prend sa source dans les villes; c'est le luxe & la corruption des mœurs. Nous ne séparons pas ces deux sléaux de la société, parce qu'on les voit ordinairement régner ensemble, & qu'ils ont des suites également sunestes pour le bien-être des citoiens, l'un renverse la fortune des particuliers, dépeuple les Etats, l'autre attaque la vie des citoiens.

Ces pestes de la société, trop long-tems & trop généralement connuës, ne sont nulle part d'aussi dangéreuse conséquence que dans les villes, parce qu'elles s'y allient à tous les maux que nous venons d'énumérer : & que le luxe & l'opulence fastueuse sont bien plus per-

nicieuses dans les petites villes que dans les

grandes.

Dans la plûpart de nos villes ce luxe est monté à un point considérable, dans quelquesunes il est parvenu à son comble; nous nous sentons mille besoins, qui autresois n'en étoient pas: depuis qu'ils nous sont devenus nécessaires, l'aisance ne permet plus de s'en passer.

Dans une ville sans ressource, châcun n'est pas en état de se procurer tous ces besoins

chimériques.

Le luxe a ses dégrés de comparaison. Ce qui dans une grande ville bien peuplée, ne fait que le dernier degré d'aisance des citoïens; est une profusion, dans une bourgeoisse pauvre & peu nombreuse. Le luxe détruit donc dans le même rapport le bien-être du petit bourgeois & la fortune du citoïen opulent.

Il arrive de-là, que ceux qui ne voient point devant eux de moiens honnêtes de se procurer ce qu'exige cette aisance imaginaire, en
embrassent d'illicites. De-là, une soule de vices
qui hâtent la ruine des familles; de-là encore
l'état forcé du célibat, ou l'impossibilité de
subvenir à la dépense d'un ménage coûteux;
de-là ensin, ce grand nombre d'infortunés
que le libertinage met au jour, & qui retombent partout à la charge de l'Etat. Maux affreux
qui tendent à la subversion totale de la société.

Ils ont plus ou moins infesté toutes nos villes. Dans la plûpart, singuliérement dans quelques-unes, se sont jointes à la corruption des mœurs, la mauvaise conduite, & le libertinage : ce venin subtil dépeuple sensiblement nos villes & les prive de plus en plus de toute es-

pérance de rétablissement.

C'est un fait à nous bien connû, que dans une ville déja fort dépeuplée, douze jeunes citoïens des plus considérés, ont été emportés par la débauche, à la sleur de leur âge, & un nombre approchant y ont ruinés leur santé & leur fortune & cela dans l'espace d'une vingtaine d'années. Et en seroit-il autrement dans des villes, où tout bourgeois qui a des vignes se met vendeur de vin, ou, si ce n'est pas en pais de vignoble de cinq maisons il s'en trouve toujours une, être une taverne! Sontce là les moiens de rendre une ville sloriffante?

A l'intempérance se joint communément, un honteux libertinage, dont les conséquences ne sont pas moins funestes. Deux vices qui prennent leur source dans une éducation négligée; mais les loix & la police aiant continuellement l'œil sur eux; nous n'ajoutons plus qu'un

mot à cet égard.

Il est un vice qui régne plus dans les villes qu'ailleurs & plus généralement que les autres vices; il est aussi le plus caché, parce qu'il se commet sans témoin, vice qui énerve les prémières forces de la jeunesse, qui en s'en rendant coupable ignore même que ce soit un crime; & duquel cependant il n'est jamais fait mention nommément, dans aucun

des traités fur la dépopulation.

C'est le péché d'Onan, plus destructeur pour la santé & la propagation que nul autre excès de sensualité. Les jeunes gens ne se doutant pas même du crime, ignorent bien plus encore les tristes suites de ce péché. C'est la raison pourquoi ce vice est devenu si général parmi les garçons, déja dans les écoles, parmi le sexe dans les prémières années suivantes, comme nous le savons à ne pas pouvoir en douter. Rien donc de si important pour une police attentive & soigneuse, que d'obvier efficacement à ce mal.

Quelles sont les suites nécessaires de cette dépravation? Les voici: misére ou mort prématurée, conséquemment manque de subsistance ou d'un nombre suffisant de citoiens. Le moindre mal, qui pouvoit en arriver, c'est un énervement total des facultés humaines, qui conduit infailliblement à l'état célibataire, ou à la dégénération de l'espèce, surtout lorsque le luxe hâte encore l'esset de tous ces maux.

Il est à présumer que nos villes n'ignorent pas absolument les moiens qui tendent à réparer les suites des maux que nous venons d'énumérer, hazardons-en cependant un résumé succinct.

Le manque d'éducation convenable, est la source prémiére de la corruption des mœurs. Nous avons montré plus haut, combien dans

la plûpart des villes, on néglige tout ce qui

y a rapport.

Tant que l'éducation ne concourra point au rétablissement des mœurs, nos loix, contre le luxe, la débauche & le déréglement feront de nul effet. Pour parvenir à ce but, il faut absolument réformer nos écoles, & les confier à des personnes capables; destiner pour cet effet des honoraires suffisans pour que des gens capables ne craignent point de s'offrir, pour un emploi également défagréable & pénible; & non point, comme c'est assez l'ordinaire dans les villes, donner les plus gros appointemens aux forestiers, pendant qu'on afsigne le plus chétif salaire à ceux qui consacrent leurs veilles à l'éducation d'une jeunesse appellée à l'administration publique.

4. L'éloignement de l'industrie & les désordres occasionés par ce déplacement des arts de la ville & des travaux de la campagne; les maux redoublés que causérent aux villes le civisme, l'intérêt particulier, le luxe, la cupidité, & plus que tout cela la corruption des mœurs, qui régnoit à l'abri d'une police inconstante & négligée, tout cela n'a put que ruiner les villes & les dépeupler sensiblement.

Cette dépopulation s'est faite sentir depuis un siècle, dans toutes les villes du canton fans exception; n'y en aiant pas une dont le nombre des citoiens soit le même, qu'il étoit il y a un siécle. Dans une certaine ville où six cens citoïens trouveroient toutes les commodités & les aisances nécessaires à la vie, & où, suivant les actes publics, on en comptoit quatre cens, il y a un siécle, ce nombre s'est diminué de nos jours jusqu'à deux cens, des quartiers entiers y sont déserts & des rues autresois habitées, ne sont à l'heure qu'il est, que des emplacemens vuides.

Une autre ville comptoit il y a deux siécles, passé trois cens citoïens bien établis, nombre qui est aujourd'hui réduit à cent quarante. Leurs régitres font mention de l'extinction d'une vingtaine de familles, dans l'espace de

cinquante à foixante ans.

Dans une autre de nos villes, les païsans voisins y ont acquis la bonne moîtié des maifons, de forte que le nombre des citoïens est fort au dessous de celui qu'exige la magistrature. Ils s'occupent d'une agriculture infructueuse, tandis que leur position est des plus favorables pour l'établissement des manufactures & du commerce.

La plûpart des autres petites villes du canton, sont presque toutes revenues à la culture de la terre; leurs habitans ne conservant de la qualité de bourgeois, qu'un habit moins grossiérement façonné. La diminution des citoïens & l'admission du païsan ont opéré cette dégradation.

Si le nombre des habitans d'une ville est la mesure de sa grandeur & de son opulence; il est incontestable que rien n'est si reculé que le terme d'aisance & de bien-être, auquel nos villes peuvent se promettre de parvenir

moiennant une meilleure population.

Les vérités ont toutes un certain enchaînement: plus le nombre des habitans d'une ville est considérable, plus elle abondera en subsistance; plus l'abondance y augmentera, plus il y aura d'activité. L'activité attirera des ouvriers à proportion: plus il y aura de mains occupées, plus on façonnera de matiéres non ouvrées; & mieux elles seront travaillées, plus les ouvrages seront parfaits, plus le bien-être & les richesses des citoiens augmenteront & avec elles en même-tems celles de la république: mêmes principes dans le gouvernement politique & l'administration domestique. Il faut dans l'un & dans l'autre le nombre de bras nécessaires pour tirer tout le parti possible des matiéres qui doivent receyoir une préparation.

Si donc les villes veulent se relever de l'état de décadence où elles sont déchues, il faut de toute néceilité qu'elles augmentent le nombre de leurs citoiens, par des établissemens fages. & l'encouragement des arts & de l'industrie; par des réglemens qui mettent un frein à l'intérêt & à l'amour propre désordonné; particuliérement par une meilleure police. Tout roule principalement sur sa prudence & ses attentions: c'est elle qui doit veiller de la façon la plus précise, sur tout ce qui peut intéresser le bonheur & la conservation de la vie des

citoiens.

Quelqu'efficaces que soient en eux-mêmes les moiens proposés pour une subsistance plus aifée & plus abondante, de laquelle dériveroit un accroissement de population : convenonsen, ils sont bien plus propres à préserver une ville florissante de sa décadence, qu'à en relever une autre dont la ruine seroit déja complette. Comment changer & perfectionner le génie, les mœurs, la police & le gouvernement d'une ville? Il faut des siècles pour opérer une pareille refonte; pendant que mille circonstances imprévues peuvent détruire en un instant l'ouvrage d'un demi siécle. L'émigration ou plutôt la dispersion des habitans, de même que les autres causes de la dépopulation, privent dans l'instant même une ville de ses habitans. Or la propagation ne sauroit reparer ce mal asses promptement: une propagation viciense est elle-même une source de dépopulation: & pour rétablir une espèce dégénérée, il faut outre une infinité de réglemens dictés par la prudence, & fermement exécutés, n'attendre encore ce bénéfice qu'à la fuite du tems.

Là donc, où la négligence pour le bienêtre du citoien, ne peut qu'occasioner une émigration continuelle; où les vices concentrés travaillent de concert à la ruine des générations présentes & à venir; où une subsistance précaire traîne à sa suite une mauvaise police, une éducation négligée de la jeunesse, & détournant du mariage, prive la généra-

tion suivante d'une pépiniere de citoiens: là aussi doit nécessairement se manifester une dépopulation à laquelle on ne remédieroit pas efficacement, par le simple retranchement de toutes les causes que nous avons indiquées. Il faut un secours plus prompt & plus certain, unique à notre avis & par conféquent fans choix.

Nous le réitérons encore, il n'est qu'un seul moien, qui réunisse les deux qualités requises, la célérité & l'efficacité; c'est la réception de nouveaux bourgeois: il faut remplir le vuide afin de remettre en jeu la circulation

interrompue.

Nous n'ignorons pas, combien ce mot effarouchera la plupart de nos villes; ni combien il en coûte, pour désabuser un peuple d'anciens préjugés, & le disposer à recevoir des principes contraires. Tant que les villes insifteront sur la bonté de leur système de police il sera fort inutile de leur parler de projet de réforme, dont les effets falutaires seront toujours prévenus par la cupidité. Si au contraire on veut bien appercevoir le mal, & qu'au moyen de fages ordonnances on fache combiner l'intérêt particulier & l'avantage de l'administration publique, il n'est aucun obstacle qu'on ne vainque, les montagnes mêmes s'applanissent.

Tentons d'abord de détruire les préjugés du vulgaire au sujet de l'admission de nouveaux

citoiens.

Ce n'est en effet qu'une suite de ce civisme condamnable, qui s'étaye de l'intérêt personnel & de l'amour propre mal-entendus & plus

mal employés encore.

La seule ressemblance qu'il ait avec le gouvernement des abeilles, c'est de ne point sousfrir d'étrangers: il envie aux autres la jouissance, de ce que ses dévanciers lui ont acquis. Le sol qu'il habite, l'air qu'il respire sont trop purs, trop sacrés, pour des profancs: ils y

passeroient des jours trop heureux.

Son genre de vie accoûtumé lui paroît l'unique route du bonheur: delà ce dédain pour les mœurs étrangeres & pour tout ce qui a l'apparence de la nouveauté. Nous nous retrouvons tous dans ce portrait du vulgaire; châque citoien donnera toujours la préférence à la fociété dont il est membre: & si l'amour, si naturel & si louable de la patrie, ne l'autorise pas entiérement, il l'excuse du moins en grande partie. Mais si nous aimons notre patrie, nous devons désirer ardemment d'avancer son bien-être: or nous manquons toujours dans l'application de la régle.

Son éclat & sa puissance, sont constamment en proportion du nombre de ses habitans; s'apperçoit-on qu'il vienne à diminuer, le service le plus signalé que nous puissions lui rendre c'est de réparer aussi-tôt cette breche. Malheureusement la cupidité & l'intérêt personnel sont encore une suite du délabrement de nos villes: à peine le citoien y trouve-til sa subsistance; tout comme une ruche manque de miel, si l'essain n'en est pas assez fort.

Il est donc obligé de se ratraper sur les bénéfices & les emplois municipaux, qui venant à être partagés entre un plus grand nombre de bourgeois, la crainte qu'avec moins d'espérance, ils ne remportent des emplois outre cela encore amoindris, est tout-a-fait naturelle.

Erreur encore ici dans les idées & dans l'application; montrons combien plutôt un intérêt permis & bien entendu, trouveroit dans l'accroissement même du nombre de ses concitoïens un avantage décidé, au lieu d'une

perte imaginaire.

A l'égard des bénéfices & des magistratures municipales, le plus petit coup d'œil jetté fur la constitution présente des villes, donnera aisément à connoître, que (soit dit en passant) ces emplois, faute de gens capables, ne sont pas toujours conférés au mérite & aux talens comme l'exigeroit l'importance de leurs fonctions.

Le mal en résultant, c'est que comme la pluralité décide dans toutes les régences; si on ne remettoit le timon de l'Etat, qu'entre des mains capables, il en émaneroit des avis plus fages, plus falutaires pour le bien public. Il est sans doute plus aise de faire un choix de douze ou de vingt-quatre chefs intégres & rompûs dans les affaires, sur un nombre de quatre cens citoiens que sur celui de deux cens. D'ailleurs, un plus grand nombre de citoïens deviendroit

un appui plus ferme du bien-être général, & empêcheroit l'inconvénient presque inévitable, des liens du sang & d'autres liaisons, qui ne sont pas moins funestes dans le cercle étroit d'une bourgeoisse peu nombreuse.

Ce seroit en même-tems un motif de plus pour châque citoïen de se livrer entiérement à sa profession; & d'abandonner l'espérance d'un revenu précaire, pour un gain assuré.

Quant à la jouissance des communes, des pâturages & des autres droits de cette nature, rien de si aisé que de la conserver en plein aux anciens bourgeois, malgré l'admission de nouveaux citoïens.

Nos villes ont pour la plûpart une étendue de terres plus que suffisante, pour en céder aux nouveaux reçus, sans faire du tort aux

anciens participans.

Mais à supposer que l'intérêt des usufruits actuels souffrit en quelque sorte, de la réception des étrangers, ce qui à coup sûr, peut être facilement prévenû, convainquons à ne pouvoir en douter, les anciens bourgeois de l'avantage plus réel que leur procureroit l'admission de ces nouveaux citoiens que celui qu'ils se promettroient de leur intérêt évidemment mal conçû. Des bourgeois nouvellement reçus s'établissent & vivent en ville, ils se procurent leur entretien de leurs concitoiens. Tous contribuent plus ou moins, selon leurs facultés, à une plus grande circulation de l'espèce, les uns par la consommation de leur entretien, les au-

tres par l'achat des matiéres brutes qui reçoivent une préparation quelconque entre leurs mains, loin d'être entretenus sur les coffres de la ville ou aux dépens de la bourgeoisse, comme l'opinion voudroit l'insinuer; c'est son propre travail qui l'entretient & qui procure encore du gain aux autres.

Ses revenus ne sortiroient point de la ville, ils ne feroient qu'y circuler, tout citoïen en retireroit une portion au moyen de sa pro-

felfion.

En particulier les artisans, qui s'occupent des prémiers besoins trouveroient fort bien leur compte dans l'augmentation du nombre des concitoïens.

Le marchand, le cordonnier, le tailleur, le tisserand, le boucher &c. auroient un débit doublement plus fort dans une bourgeoise une fois plus nombreuse. Quatre cens bourgeois demandent le double en habits, souliers, pain, vin & viande &c. que n'en exigent deux cens seulement; tous gagneroient plus & conséquement vivroient avec plus d'aisques

ment vivroient avec plus d'aisance.

Oui pourroit on repliquer; admettons que fur le nombre supposé de deux cens bourgeois il y ait six tailleurs, six cordonniers &c. ce nombre augmentera avec celui de la bourgeoisie; en le portant à quatre cens, au lieu de six de ces artisans, il y en aura douze de châque espece; de sorte qu'avec votre supposition tombe nécessairement aussi cette augmentation d'aisance que vous leur promettiez,

Mais on ne considére donc pas, que châcun apporteroit avec soi ses petites facultés; qu'aucun ne vivroit aux dépens du public, mais de son travail ou de ses rentes, & que ses déboursés annuels, se repartiroient sur tous les citoïens.

On ne considére pas que dans ce cas, il n'est pas simplement question des tailleurs, des cordonniers &c. mais que presque tous les autres bourgeois profiteroient de cette augmentation de tailleurs, de cordonniers &c. Tous ont besoin d'habits, de pain, de vin & de viande pour leur entretien &c. il faut des souliers au tailleur, des habits au cordonnier, le boulanger a besoin de la viande du boucher, celui-ci ne peut se passer de pain, & tous deux ont besoin de vêtemens & de chaussure; de sorte que le plus grand nombre de tailleurs est un profit réel pour le cordonnier, qui à son tour trouve un gain réciproque sur le plus grand nombre de tailleurs grand nombre de tailleurs grand nombre de tailleurs est un profit réel pour le cordonnier, qui à son tour trouve un gain réciproque sur le plus grand nombre de tailleurs &c.

A supposer donc, que les six anciens cordonniers & tailleurs, n'eussent pas plus de chalandise qu'auparayant, il est du moins hors de doute que les six nouveaux ouyriers en ce genre donneront quelque chose à gagner à tous les autres artisans, qui auront ainsi double débit

& double gain.

Un nombre double de citoïens, mettroit donc le double d'espece en circulation dans une ville, qui se repartiroit sur presque tous les citoïens. Et un des avantages d'un nombre double d'artisans de châque espece par l'aug-

mentation de la bourgeoisse, seroit sans doute l'émulation qui se manifesteroit entre les membres de châque corps de métiers, de se surpasser à l'envi les uns les autres par le bas prix & la bonté de leurs ouvrages, afin de se procurer plus de débit & de nouveaux débouchés.

Et c'est ici le seul & le vrai moyen d'amener les arts & les métiers à leur plus grande

perfection.

Ne mettons point en ligne de compte cent autres avantages que trouve une ville dans fa nombreuse population, tels qu'un choix plus étendu & plus afforti pour le mariage; plus de facilité pour des vocations utiles; l'émulation qui jusqu'ici manque dans toutes nos villes un débit affurée; des denrées & des matiéres brutes; une union plus étroite entre toutes les parties de l'Etat; les commodités de la vie plus à portée d'un châcun; le bas prix des marchandises; l'introduction de nouvelles branches d'industrie; les arts & les sciences se ressentiroient de tous ces avantages. Les maisons & les fonds des particuliers hausseroient de prix, ce qui augmenteroit leurs facultés; les monopoleurs seroient éconduit en mêmetems que l'on préviendroit que châque profession ne fût pas trop surchargée de gens qui s'y vouassent.

Bornons-nous à considérer un seul de ces avantages; c'est l'émulation, mot presque inconnu chez nous & qui naîtroit infailliblement, de l'admission & des liaisons qui se cimenteroient entre les anciens & les nouveaux citoiens.

Un bourgeois se trouve-t-il en possession d'un bien médiocre? Il s'estime avoir agi selon toute la prudence, s'il est ensin parvenu à régler sa dépense sur son revenu, quelque mince que soit l'entretien qu'il lui procure. Il craint de hazarder une partie de ses facultés, à la recherche d'un établissement qui le mettroit plus au large. Cette indolence est sans doute une suite du manque d'émulation nécessaire. Nous en avons les exemples les plus

frappans dans plusieurs de nos villes.

Il s'étoit établi dans diverses de nos villes des étrangers qui entr'autre négoce s'occupoient aussi de celui des toiles. Les bourgeois voyoient avec admiration châque semaine arriver & partir de gros ballots de marchandises: la prospérité de ces négocians leur ouvrit peu à peu les yeux sur leur propre intérêt, ils s'apperçurent à leur grande honte, que moyennant l'application & le travail, on trouvoit partout à gagner quelque chose & même fouvent à s'enrichir. Quelques-uns, quoique en petit nombre, imitérent leur exemple avec fuccès. Et l'on trouveroit en y regardant de prés, que c'est pour la plûpart à des étrangers naturalisés à qui nous sommes redevables de presque toutes les branches de notre commerce & en particulier de celui de nos toiles, qui font un objet si considérable pour le canton.

Nous passons par ménagement, sur plusieurs exemples de cette nature, qui ne seroient pas

moins frappans.

De nouveaux citoiens, qui enrichiroient une ville des arts utiles qu'ils y exerceroient, réveilleroient infailliblement cette stérile léthargie pour faire place à une émulation toute active. Nous désirons tous les aisances & les commodités de la vie: l'exemple journalier de gens, qui fous nos yeux se sont par leurs talens ou par leur application procurés un fort plus doux, ne peut que nous déterminer de tenter les mêmes moyens de nous procurer les mêmes avantages. C'est ainsi que naît peu à peu une émulation vivifiante qui gagne de proche en proche & que suit de près l'aisance & l'abondance.

Malgré tout ce que nous venons d'alléguer, il est pourtant une ville qui manque plus que toute autre d'habitans, & qui, il n'y a que peu de tems, refusa hautement quelques négocians établis tout près de cette ville, & qui à son grand désavantage, s'étoient nantis de diverses branches du commerce tant en gros qu'en détail. On ne réfléchit pas alors, qu'on auroit acquis avec ces nouveaux bourgeois, des branches d'industrie trés-considérables, qui après, comme auparavant, incommodérent beaucoup cette ville. On ne fit pas attention, que ces négocians, une fois leurs bourgeois, ne devoient plus être considérés comme étrangers, que leurs biens feroient alors partie de la masse

publique, que dans cette nouvelle circulation châque citoyen trouveroit son profit, par des

achats, des ventes, des mariages &c.

Que dira-t-on d'une autre ville qui refusa de même il n'y a pas long-tems un négociant trés-connu & trés-riche & qui peu à peu y auroit établi une fabrique considérable & avantageuse; par la raison principalement, que fréquentant les foires de la ville, il en revenoit, parce qu'il étoit étranger, une centaine d'écus à la bourse publique par le péage, qui n'y feroient plus entré, dès qu'il auroit été reçu bourgeois. Mais qui n'apperçoit pas que les péages & les autres redevances qu'auroient paiés les étrangers qui auroient négocié avec leur nouveau bourgeois, auroient amplement remplacé cette somme, & que sa fabrique en auroit procuré le décuple aux bourgeois indigens & fans travail? Qui ne voit encore, que l'entretien d'une nombreuse famille, qui dans peu en auroit formé plusieurs autres, auroit procuré un avantage bien décidé au reste de la bourgeoise, pour ne rien dire du profit qui en seroit revenu à la caisse publique?

La réception de nouveaux citoïens est donc l'unique moven de relever promptement les villes de leur décadence; mais c'est encore un avantage bien manifelte pour les anciens bourgeois & qui surpasseroit infiniment les minces bénéfices, qu'une appréhension trés-mal fondée leur fait craindre de voir se diminuer. Mais

qui pourroit encore se resuser à l'évidence de ce raisonnement?

On commence à sentir, il est vrai, dans quelques-unes de nos villes, l'utilité & la nécessité de recevoir de nouveaux citoïens; mais on rend inutile le feul remede qui auroit pû relever nos villes de leur ruïne, en y attachant une trop groffe finance. On ne fera pas loin du vrai en conjecturant, qu'ici encore se manifeste cet emploi abusif & hors de saison des immunités des villes. Autrefois on trouvoit dans les villes un entretien honnête, & rien n'étoit si juste qu'une contribution proportionnelle de la part des nouveaux reçus. Mais y a-t-il de l'équité d'exiger une rèdevance de deux à 4000. livers pour être reçu bourgeois dans une ville en décadence? Peu de gens sont en état de faire un tel facrifice, qui n'en seroient pas moins d'utiles citoyens.

Et ne doit-il pas paroître bien extraordinaire de paier si cher une bourgeoisie, qui ne procure pas même une modique subsistance; & où le nouveau citoien est reçu principalement dans l'idée, d'en assurer aux anciens bourgeois une moins précaire, & de faire fleurir une ville

à demi ruinée?

Il est facile de déterminer avec équité le prix de réception pour châque endroit, on n'a qu'a évaluer l'enfemble des bénéfices annuels: le capital de cette somme sera le contingent à imposer raisonnablement aux nouveaux bourgeois, parce qu'ils en retirent l'ing térêt: à l'égard des autres ressources dont on n'a que l'expectative, il est juste de les compenser, par l'utilité qu'une ville & les citoyens retirent infailliblement du travail ou de la vo-

cation de ses nouveaux bourgeois.

On doit en outre, dans la perception de cette finance, avoir égard au mérite, à la position, au plus ou moins d'utilité que l'on le promet de la vocation du nouveau recu. feroit plus avantageux de recevoir gratis celui qui apporteroit un art nouveau qui feroit subfister beaucoup de monde, qu'un autre, qui ne vivroit que pour lui seul & qui contribueroit peu à la circulation; pour plusieurs mille livres. Une ville qui manqueroit extrêmement d'habitans & où dans cinquante ans, à peine se présenteroit-il dix personnes pour acquérir la bourgeoisie, feroit trés-sagement à notre avis, de recevoir gratis, & d'offrir même la bourgeoisie aux marchands & aux artisans des environs, si d'ailleurs ils étoient recommandables par leur conduite. Par cet acte de prudence elle affureroit à ses citoyens une subsistance, qui jusques-là leur avoit manqué.

Ce moyen qu'on propose pour relever les villes de leur décadence, pourroit entre leurs mains devenir d'un secours & d'une utilité admirable, en formant des argens de réception, une caisse qui seroit destinée à faire apprendre à des jeunes gens qui montreroient des talens & à des ensans des bourgeois pauvres ou

malheureux, des arts utiles & des vocations honnêtes; à relever des artisans tombés dans la misére, à pensionner des maîtres d'écriture, d'arithmétique, de dessein &c. arts absolument nécessaires dans presque toutes les vocations.

Il seroit à propos de remettre le maniement de cette caisse à un homme, dont la probité reconnue seroit éclairée par beaucoup de prudence: il détermineroit soigneusement les branches d'industrie, qui conviendroient préférablement à la position de la ville; & le nombre de citoyens qui fans trop se gêner, pourroient s'occuper de l'une ou de l'autre de ces branches: il auroit l'œil fur la position de châque citoïen & fur l'état plus ou moins florissant des diverses corporations: il instruiroit fidélement l'administration publique du résultat de tous ces détails.

La plûpart des villes qui bien convaincuës de la nécessité d'un plus grand nombre d'habitans, ne peuveut pourtant pas se résoudre à ouvrir leur bourgeoisse, tâchent de se dédommager & de réparer leurs maux en recevant une foule d'habitans non bourgeois (en allemand Hindersassen) qui moienant une redevance annuelle de trois à quatre écus se nichent dans les villes, louent à prix d'argent les bénéfices bourgeois & jouissent de plus d'avantages que les bourgeois eux-mêmes, vû la modicité de la finance qu'ils païent.

C'est se priver d'un avantage considérable pour s'exposer à un très-grand inconvénient.

Si ces habitans font des gens industrieux & qui aient de la conduite, ils emportent le gain qu'ils ont fait sans qu'il en revienne rien à la ville, se contentant pour la plûpart d'une subsistance qu'ils cultivent eux-mêmes: si ce font au contraire des gens sans conduite, dillipés ou disfolus, ils dupent le bourgeois, s'endettent, & causent ainsi des pertes considérables au public.

Il est donc avéré d'un côté que les diverses causes de la décadence des villes se concentrent & se manifestent dans leur dépopulation. D'autre part il a été démontré, que les villes ne sauroient plus promptement ni plus efficacement remédier à leur ruine, qu'en ouvrant leurs bourgeoisies à des étrangers: moyen d'autant plus facile, qu'il ne dépend que d'eux de le mettre en œuvre, & sans avoir recours à la

puissance législatrice.

C'est à tort que l'on se flatteroit d'un repeuplement au moven de bons réglemens d'une police renouvellée & d'autres encouragemens à la population, ce sont des voyes trop lentes, toujours incertaines, quelquefois inutiles; la petite vérole, la dissenterie, les fiévres de toute espéce & autres maladies épidémiques, peuvent enlever en un instant, les progrès de bien des années.

Nous avons montré plus haut que la décadence des arts dans les villes & celle de l'agriculture à la campagne étoient nécessairement la suite l'une de l'autre: que l'un de ces états

nourriciers ne pouvoit être florissant, indépendamment de l'autre; il faut aider à tous les deux : fixer les arts dans les villes & l'agriculture

à la campagne.

Il est sans doute un moyen efficace qui en peuplant suffisamment les villes d'habitans utiles, assureroit en même tems l'un & l'autre de ces deux points. Mais c'est au pouvoir souverain qu'il faut avoir recours, le défordre s'est glissé trop avant pour que l'on pût y remédier d'une autre maniere.

Que le prince ordonne, que d'orsenavant tous les gens de métiers établis à la campagne aient à quitter leurs professions ou à acquérir la bourgeoisse d'une ville; ou qu'il soit défendu de recevoir apprentif quiconque ne seroit pas citoien d'une ville: le résultat de cette ordonnance seroit qu'un nombre considérable de laboureurs feroient rendus à la charrue, & qu'à l'avenir tant d'autres ne la quitteroient plus: il en arriveroit encore, que les villes gagneroient tout-à-coup un nombre suffisant de citoiens laborieux, qui rameneroient l'activité engourdie.

Le campagnard des environs se fourniroit dans la ville de ce que ses besoins lui rendent nécessaire; le citoyen tireroit de la campagne les denrées & les diverses productions de la terre: il y auroit par conséquent un écoulement assuré des marchandises du païs; le rapport & la circulation réciproquement avantageuse, entre ces deux états nourriciers de la société se trou-

Les obstacles qui s'opposent à l'exécution de ce dessein, ont bien moins de réalité que d'apparence. Le souverain, dira-t-on, préfére de ne pas gêner, en pareille occurence la liberté de ses sujets. Mais loin que la liberté naturelle en sût blessée, la nature elle-même a distingué l'état du citoïen de celui du cultivateur. Ce n'est point user de violence que d'en rétablir l'harmonie. La prospérité de l'un & de l'autre l'exige même absolument; en vain chercheroit-on un autre moyen, on n'en sauroit imaginer d'aussi sûr, d'aussi prompt, ni d'aussi facile.

D'ailleurs il n'est point question ici de bannir absolument toute espéce de commerce & d'arts de la campagne: il y en a qui sont indispenfables à l'agriculture. Il seroit à propos de les déterminer & de les séparer des arts de la ville, & d'affigner à ces deux classes leurs divers départemens: le moindre déplacement seroit funeste à toutes les deux. Expliquons par un exemple cette observation. Ci-devant la tannerie s'exerçoit dans les villes, qui en retiroient des profits considérables, or il se trouve actuellement de notre sçû une cinquantaine de maîtres tanneurs répandus dans le plat pais, & suivant toute apparence à peu près le même nombre de gens du pais en apprentissage ou en voyage. Une subsistance moins coûteuse & d'autres facilités qu'offre le séjour de la campagne fait que ces tanneurs peuvent donner leurs marchandises

à plus bas prix que les maîtres de ce métier établis en ville qui ont ainsi toutes les peines du monde à se soutenir. Il en est de même de plusieurs autres professions, telles que celles de ferrurier, armurier, ferblantier, ébéniste, tailleur & cordonnier de ville comment le citoien trouvera-t-il sa subsistance, si tous les arts de la ville s'établissent à la campagne & au tour des villes, & lui enlevent l'ouvrage qui devoit lui procurer son entretien?

Il en est de même des merciers & des colporteurs de la campagne. Sans doute l'habitant de la campagne a des besoins presque journaliers qui exigent qu'il ait à sa portée des détailleurs de certaines marchandifes: mais afin que le citoien des villes à qui cette vocation vient de droit, ne soit point lézé par cette exception; il pourroit être statué que les merciers campagnards eussent à se pourvoir chez les marchands en ville, ou que l'exposition des marchandises qui ne sont pas d'une indispensable & fréquente nécessité aux habitans de la campagne, leur soit expressément défendue.

On fent fort bien la répugnance que doit avoir un gouvernement aussi sage qu'incliné à la clémence, de recourir à des moiens moins doux que ceux auxquels il a accoutumé son peuple; mais quand on fait attention que c'est sur l'ordre seul que repose le bonheur des nations,

que c'est par lui uniquement qu'elles peuvent être maintenues dans un état florissant; il n'est pas douteux que la haute sagesse de notre bon prince, ne trouvât à concilier les intérêts de

l'Etat avec la liberté des particuliers.

L'ordre une fois rétabli, & les arts de même que les artisans rendus à la ville, y ranimeront l'activité prémière, dont les bons effets s'étendront jusqu'à la campagne. Un grand nombre de matières brutes seront ouvrées dans le pais & prendront la place d'autant de marchandises que l'étranger y importe, ou seront avantageusement exportées.

Nos montagnes sont pleines de soufre, de vitriol, de plomb, de fer & de cuivre; il ne faut plus que d'habiles entrepreneurs pour les exploiter & les préparer en cent saçons, en vue d'une utile exportation, qui assureroit aux villes le prix des matieres & d'un travail, l'occu-

pation de ses bourgeois.

Le travail du fer seul occupe plus d'une vingtaine de métiers, dont châcun se répartit encore en diverses autres branches; les divers ouvrages en bois & en os, les terres, les laines, les poils, les peaux, les cuirs, le chanvre & le lin, offrent une variété étonnante d'occupations! Qu'on juge du produit immense de ces diverses fabrications puisque un million de matières brutes, en sont 6 ou 7 étant ouvrées. Les annales Angloises convaincront suffisamment de l'importance des arts; & à quel

degré de puissance ils peuvent élever un

L'agriculture & les arts ont concouru à rendre florissant au point où nous le voïons un peuple entiérement porté aux connoissances œconomiques. Il ne nous manque que des bras pour atteindre au même but; ils sont trop nécessaires à l'agriculture, déja trop négligée pour les chercher à la campagne. Il faut attendre cette reffource de nos villes; nous en avons un nombre suffisant dans le canton toutes bien reparties & bien situées; ce qu'elles laissent à désirer c'est d'avoir des habitans en plus grand nombre & plus actifs & plus indultrieux.

L'union & la subordination de l'agriculture, des arts & du commerce tend nécessairement à leur bien-être réciproque, & assure avec eux celui de tout l'Etat; tout comme la défunion, le choc des intérêts particuliers, & les entreprises des uns sur les autres, entraîneroient infailliblement leur ruine commune. Veuton dans une ville faire parvenir les arts à ce point de perfection? Il faut avant tout donner une meilleure forme à leur police, à leurs régles, à leurs statuts.

Les priviléges exclusifs que l'on accorde à des individus ou à des corps de fociété font pernicieux plus qu'on ne pense; ils blessent en effet les droits de tous les individus d'une mème profession. Ils enrichissent ceux qui en jouissent, ils appauvrissent les autres, &

fouvent

souvent les privilégiés mêmes; ils empêchent le bas prix & la bonne façon de la marchandile. Les ulages gotiques des diverses maîtriles, tendent pour la plûpart à arrêter les progrès des arts. Rien de si nécessaire qu'un rigide examen, & de sages réglemens sur ces coutumes. Il est également important par contre, de maintenir les priviléges tendans à la confervation de l'ordre & aux progrès des arts. Rien ne subsiste que par l'ordre.

Il seroit très - avantageux que le magistrat municipal, fût autorisé à veiller sur les maîtriles & les métiers; afin que les professions dont le travail se borneroit à l'enceinte de la ville, ou à qui le commerce ne trouveroit pas des débouchés suffisans, ne se multipliassent pas trop, & qu'on ne manquât jamais d'aucune de celles qui sont indispensables dans une ville; il faut donc prévenir le manque de celles-ci &

la furabondance de celles-là.

Il reste encore un point à observer pour rendre une ville florissante, ou pour la conserver telle: aucun païs ne pouvant suffire entiérement à ses besoins, il doit au moins tâcher de compenser l'importation dont il a besoin, par une égale exportation, afin de maintenir une exacte balance de commerce.

Tout autre système servit ruineux pour l'E. tat; & il en est de même pour châque ville en particulier.

Il est impossible que dans châque ville, il se fabrique toutes les marchandises nécessaires à 1766. II. P.

ses habitans, qui par-là se trouvent nécessités de les faire venir d'autre part, ce qui en em-

porte des sommes considérables.

Si cette ville donc ne se met pas en état de remplir ce vuide continuel par une exportation avantageuse, rien ne la préservera d'une chûte certaine; & si l'objet de son exportation n'excéde pas celui de l'importation, il n'est

point d'opulence pour elle à espérer.

Si nos villes veulent le relever de leur inertie présente, elles n'ont point d'autre parti à prendre que de favoriser de tout leur pouvoir une industrie adaptée à leur position particuliere & aux circonstances rélatives à châque endroit. Il faut qu'en fournissant des occupations à une grande partie de ses citoïens, châcune se procure une ressource d'autant plus considérable qu'elle seroit plus générale.

Nous avons fait mention de ces branches d'industrie locale, en établissant la prémière cause de la décadence de nos villes; celle-ci avoit le commerce des toiles, celle - là l'étape des fils, une autre étoit fameuse par la couté. lerie &c. Que châque ville ranime dans son sein ces arts expirans qui ouvriront des débouchés aux diverses productions du païs.

Le filage & le tissage; les manufactures en laine & en soïe; la fabrique des cuirs, la préparation des métaux à l'infini; divers métiers. dont les ouvrages s'exportent avantageusement, tels que ceux des mégissiers, des tanneurs, des ouvriers en cuivre, des potiers en terre & en

étaim, offrent le choix le plus varié. La dépopulation des villes rend tous ces avantages nuls & non avenus: preuve évidente de la nécessité absolue d'embrasser notre système comme le plus sûr & le plus court moien d'une prompte population. Il y a même la plus apparente probabilité, que la diminution des ouvriers a été l'unique cause de la décadence de ces branches de commerce, qui entretenoient jadis l'aisance dans nos villes. Parce que le petit nombre d'ouvriers n'aiant pû fournir les acheteurs à volonté, ceux-ci choisirent un autre endroit qui leur offrit plus de choix, & des affortimens plus complets. Arau nous servira de preuve : La coutélerie de cette ville est aussi estimée & recherchée qu'elle l'étoit autrefois; mais les marchands n' trouvent plus la quantité suffisance de cette marchandise, & s'en fournissent ainsi d'autre

Les villes doivent à cet effet n'exiger qu'un péage modéré. Les gros impôts dans ce genre sont contraires au commerce, une taxe légére le favorise & rapporte plus, à proportion de sa modicité. Nous en avons cité plus haut des

exemples manifestes.

Montrons encore à nos villes dans l'exécution facile d'un projet tout-à-fait simple, combien elles ont de ressources dans l'établissement des diverses espéces d'industrie.

Il a été fait mention dans le cours de ce mémoire, d'une caisse formée des argens de

réception, auxquels on pourroit joindre le provenû de celui d'habitation. Ne seroit-il pas utile d'en destiner une partie à encourager la culture des loïes? Nos villes sont plus en situation qu'aucun particulier de favoriser cette culture; tout climat convient aux mûriers: Les villes ont du terrein de reste pour les plantations, & la L. Société Oeconomique toujours animée de l'esprit de patriotisme, se propose de fournir gratis les jeunes plants aux

entrepreneurs.

Il faudroit approprier à ce dessein les maisons de pauvres qui se trouvent dans châque ville; y dresser à ce travail ceux d'entr'eux qui en auroient la force & les facultés, & qui ordinairement y vivent dans le plus grand désœuvrement: on préposeroit à cet établissement une personne entendue; les appointemens du préposé & le peu d'instrumens nécessaires à ce travail seroient donc les seules dépenses à la charge des villes, puisqu'enfin elles sont également obligées d'entretenir leurs pauvres. Il est constant que la culture de la soie est

d'un très - grand rapport.

Le profit qu'une sage administration rendroit presque immanquable, retourneroit à la caisse publique & seroit emploié à l'usage que nous avons indiqué plus haut. Voudroiton aller plus loin; on trouveroit encore à occuper les habitans, par la préparation, le filage, la teinture des soies; nonvelle ressource pour les citoiens.

Ce seroit enfin arriver au plus haut degré d'industrie, si l'on parvenoit à établir des sabriques; l'activité & la circulation en seroient doublées; elles leur attireroient de nouveaux habitans, ce qui contribueroit en toute saçon à l'aisance des citoiens. Le prosit en revenant à la caisse, aideroit les citoiens appauvris ou qui auroient eu du malheur, à se relever & à se soutenir, à élever leurs enfans pour des arts putiles, & à en former de bons & d'honnêtes citoiens.

A ce défaut des villes, des particuliers aisés pourroient former de pareilles entreprises, au cas que l'on pût se promettre le secours & la protection requises de la part du magistrat: & comment les resuseroit-il à une entreprise dont le bonheur des citoiens sur lequel la prospérité d'une ville se fonde, est le seul but qu'on a en vue?

Pour rendre parfait l'accord & la réciprocité bienfaisantes entre les ordres nourriciers de la ville & de la campagne, & cimenter entr'eux une harmonie à jamais durable; il faut encore mettre l'agriculture en état de ne jamais tromper l'attente des villes, pour l'abondance & le bon prix de; denrées, à quel degré de population qu'elle; parviennent; de sorte que le laboureur fournisse sans perte au citoien les denrées à meilleur compte qu'il ne les cultiveroit lui-même.

Les moiens de faire fleurir l'agriculture, ne sont proprement pas de notre sujet. Les mé-

moires de la L. Société offrent un ample recueil fur cette matiére. Qu'il nous soit cependant permis de dire à cette occasion, qu'il n'y est fait aucune mention du plus important & du plus preffant redressement, sans le quel tous les autres seront de peu ou point de fruit.

Pour connoître la vraie cause de la langueur où est tombée notre agriculture, il faut avoir vêcû parmi le paisan, connoître leurs travaux & tout ce qui a rapport à la fituation intérieure de cette classe de gens, & tout cela

ne se devine pas dans le cabinet.

Disons - le franchement, c'est la direction & l'emploi mal entendus & plus mal repartis encore des droitures & des bénéfices, entre les divers participans: les abus, ou pour mieux dire l'oppression des pauvres par les riches. Voilà en racourci la caufe primordiale de la misere du laboureur & de la décadence de notre agriculture.

Dans tous les villages il y a deux classes distinctes d'habitans. Le paisan qui posséde des domaines; & le manouvrier qui ne posséde que de bien petites parcelles de terrein, & qui mê-

me le plus souvent n'a rien en propre.

Les prémiers s'approprient tout; la terre ne produit que pour eux; point de situation plus heureuse que la leur, si la fainéantise n'y mettoit pas souvent une prompte fin: C'est parmi eux que l'on choisi les préposés des villages & des communes; ils sont par conséquent les gardiens des titres & des autres papiers qui

constatent les droitures des communes: ils ont le maniement des deniers qu'ils appliquent suivant leur bon vouloir. Dans bien des endroits malheureusement, ils ne rendent compte qu'entr'eux, bien souvent ce n'est qu'à un petit nombre; dans certains endroits on pousse les choses au point de n'en pas permettre l'inspection auLieutenant du Souverain. Le parsan riche s'engraisse ainsi de la substance du manouvrier, qui faisant bien les trois quarts des habitans de la campagne, & par conséquent la force de l'Etat; méritent toute l'attention d'un gouvernement attentif. Il conviendroit donc de leur assurer une existence moins précaire.

Quels seroient donc les moïens d'améliorer

leur sort, vu l'état présent des choses?

Ils ne jouissent des pâturages communs qu'autant qu'ils ont le moien de tenir du bétail; on ne leur assigne que le bois qui leur est absolument indispensable, pendant que le paisan riche en est pourvu abondamment. Les deniers publics qui échappent à la rapacité des administrateurs, sont, ou emploiés à la goinfrerie (*), ou au prosit des paisans seuls, qui souvent se les distribuent. Le manouvrier éléve-

^(*) L'année dernière, une certaine communauté du païs de Vaud a porté dans ses comptes pour poisson qui y est commun & à très bon marché, une somme de deux cens écus. Observ. d'un membre de la Soc. Occ.

t-il sa voix, ou tente-t-il de se plaindre de l'injustice de ce procédé, aussi-tôt on lui intente un procès qu'il n'est pas en état de soutenir, le voilà donc en bute aux traits de la haine & de la persécution. D'autres sont réduits au silence, par la ruse des paisans qui n'accordent à ces misérables leur faveur & leur protection qu'à ce prix-là. Ceci arrive ordinairement dans les quartiers du pais où il y a des siess non divisés: les possesseurs de ces siess reclament la jouissance exclusive des bénésices, sous prétexte qu'ils supportent toutes les charges; bien que tous les manouvriers y contribuent également à l'exception des corvées.

Nous touchons à l'époque qui mettra clairement au jour le mystere obscur de cette ini-

que oppression.

Votre zéle patriotique M. M. trace avec force aux yeux de nos cultivateurs la mauvaise economie de leurs communs. Vous leur en conseillés le partage. Par-tout le paisan pauvre & le manouvrier l'approuvent, & le jugent utile & nécessaire; comme en effet il le seroit. Par-tout aussi le paisan aisé, qui dans l'arrangement actuel absorbe presque seul la jouissance des bénésices, s'y oppose de tout son pouvoir. Les communs sont à nous; ils appartiennent à nos siefs, vous n'y avez d'autres droits que sous notre bon plaisir, disentils aux manouvriers; & quoique ils n'ayent aucune preuve à produire de ce qu'ils avancent, ils éludent le partage en exigeant au

préalable une preuve authentique du droit des manouvriers aux communs. De dix communes il en est à peine une dont les membres manouvriers osassent poursuivre de pareils procès. Ils ne fauroient en soutenir les fraix &

ils craignent les perfécutions.

Il est facheux de prévoir que les sages desseins de notre Illustre Souverain & le zéle actif de la L. Société ne seront que de peu de fruit à cet égard. Il est tems de finir sur cette matière. Si vous aviez MM. encore le moindre doute, après ce que nous venons d'affirmer, ne vous en rapportés qu'au témoignage même des habitans de la campagne, des quartiers surtout où se trouvent de ces sortes de siefs, informés - vous de leur police, de leur œconomie, un seul regard sur ces détails, vous convaincra qu'ici gît la source du mal.

Parmi le grand nombre de laboureurs, que fournit la classe des manouvriers, il y en a bien peu en état de s'adonner à l'agriculture; la moindre partie posséde le terrein nécessaire; ils sont hors d'état d'entretenir du bétail, en un mot ils ne sont d'aucun service à l'agriculture, seulement les païsans moiennés les occupent à la journée, durant les travaux de la campagne, à compte des avances en denrées & en argent qu'ils leur sont pour leur entretien; & pour se ménager cette triste ressource, ils sont obligés de se soumettre à toutes les conditions que le païsan leur impose. Ty-

rannie qui en vérité passe tout ce qu'on peut

s'imaginer.

Ne cherchons pas autre part la cause de la ruine d'un grand nombre de ces infortunés, qui retombent ainsi à la charge de leurs communautés, qui ont occasionnées leur perte. Ceci expliquera encore pourquoi il y a parmi ces manouvriers tant de personnes qui vivent dans le célibat, ou qui laissent mendier leurs enfans, s'ils entrent dans l'état du mariage, ce qui répandra quelque jour sur l'étonnante langueur de l'agriculture & les progrès plus frappans encore de la dépopulation. On verra enfin que ces pauvres malheureux n'ont pû se prévaloir de tant d'ordonnances utiles, des confeils les plus falutaires, uniquement parce que leurs mains étoient liées. Ce n'est qu'en brifant les chaînes où l'oppression retient captive la bonne moitié des habitans du païs, que le zéle & les soins de tant de généreux citoïens pour la splendeur de l'Etat & les progrès de l'agriculture, prospéreront & fructifieront: sans cette précaution, les avis les plus utiles, les plus indispensables, ne seront pas praticables ou resteront à coup sûr sans fruit.

Un coup d'œil un peu attentif rendra la chose évidente. Ces gens perdus pour l'agriculture, pour l'Etat & pour eux-mêmes, font, finon les deux tiers, du moins la bonne moitie des communiers, par conséquent la moitié des forces de l'Etat. On rémédieroit à tous ces inconvénients à la fois, en réformant la police & l'œconomie des villages, alors & alors seulement, on pourroit entreprendre sans difficulté, le partage des communs su-

perflus.

On gagneroit par-là que cette multitude de bras seroit rendue à l'agriculture. Chacun, avec la portion qui lui échéroit, auroit de quoi entretenir une vache, & outre cela un petit champ qui fourniroit à son entretien: au lieu que généralement ils se pourvoient auprès du riche paisan, envers lequel ils s'acquitent par leur travail; la quantité du bled, cette précieuse production de la terre augmenteroit, à proportion d'une meilleure culture. Mais cette matière mérite un mémoire à part, & l'attention la plus férieuse; revenons pour

le présent à ce qui concerne nos citoiens.

Citoïens chéris, & vous à qui ils ont commis le soin de l'administration publique, daignés peser l'importance des objets qu'on vous présente : l'amour de la vérité & de l'humanité, nous a conduit dans la recherche des moiens de votre bonheur, que vous devez transmettre à vos descendants, c'est à vous les rappeller en peu de mots que nous destinons la fin de ce discours. Vous, à qui l'industrie fournit les moiens d'une honnête subsiltance, citoiens des villes! renoncés à l'agriculture; redoublés d'efforts & de zéle dans votre travail; tendés toujours à plus de perfection dans les ouvrages de votre art : c'est le moien le plus assuré de procurer au dehors des débouchés à l'industrie. Fuies l'intérêt & l'amour propre ces vils féducteurs du cœur

humain, que l'équité & l'intérêt de l'humanité embrasent tous les cœurs; gravés y inésaçablement cette maxime, que notre bonheur ne dépend point de nous seuls, qu'il est si étroitement lié avec le bonheur des autres, qu'il

ne fauroit exilter séparément.

Et vous chefs des villes! Soutenés, encouragés les arts & l'industrie; aidés vos citoiens dans leur infortune, faites régner une bonne police, qui contribuera à l'aisance publique. Elevés - vous au dessus d'un intérêt prochain & particulier. Soiés jaloux du bonheur du moindre de vos concitoïens. Que vos soins les plus vigilans aient pour objet une meilleure éducation de la jeunesse, le maintien des mœurs, la proscription du luxe! Etablissés des maîtres dans tous les arts & dans toutes les sciences qui conviennent à des citoïens libres; maintenés - vous dans vos franchises & immunités, usés-en de façon à en retirer de vrais & solides avantages & comme l'aisance publique ne fauroit qu'être bornée, lorsqu'elle est renfermée dans la sphére étroite d'une bourgeoisse peu nombreuse, élargissés en le cercle par la réception de nouveaux bourgeois; facilités - en fur-tout l'acquisition à ces hommes utiles, dont l'industrie est plus profitable que des richesses pécuniaires; tâchés enfin d'introduire dans vos villes, des branches d'industrie assez considérables, pour qu'elles puissent balancer le vuide d'une importation.

Et n'objectés point ici la difficulté des obl-

DE L'INDUSTRIE. 145

tacles. Tout dépend de votre volonté. Les moiens mêmes auxquels il vous faudroit recourir, sont encore en votre faveur. Vous jouissés de la protection d'un Souverain éclairé, qui met sa gloire dans sa bienfaisance. Il ne désire rien tant que la prospérité de vos villes & de tous ses sujets; il n'omettra rien

de ce qui peut l'affermir.

Vos revenus considérables faciliteront l'exécution de projets bien concertés; vos franchifes municipales, vous donnent toute la puissance requise pour faire le bien. Vos villes sont l'ornement de l'Illustre Etat dont elles sont membres; elles ne fleuriront que par le bonheur de celui-ci! N'en doutés nullement, vos succès sont assurés si vous embrassés & exécutés avec constance les moïens que nous venons de vous proposer. Ils n'ont d'autre but. Puisse votre félicité, être aussi pure & aussi permanente que mes vœux.

Huic totas urbes pueris florere videmus.

Lucret. de R. N. lib. I.

THE ENDONE OF THE TRACE COURT A COME CHOCK CHOCK AND A REMOVE The state of the s The state of the second The state of the s the beautiful to the more about.